TH Conseil finaliste du prix de la jeune entreprise

Guy Tisserand réalise son rêve. Ingénieur paraplégique, il souhaitait depuis longtemps œuvrer à l'insertion professionnelle des handicapés. À l'occasion d'une recherche de partenaires pour l'organisation d'un tournoi handisport, il a découvert des entreprises en plein questionnement. "Je me suis aperçu que beaucoup de sociétés ont très peur de commettre des impairs face au handicap, explique-t-il. C'est pourquoi j'ai créé avec mon épouse TH Conseil, qui a pour vocation d'être un expert-facilitateur dans les politiques des entreprises en direction des handicapés, aussi bien dans leurs réflexions internes qu'au niveau des contacts avec les candidats ou les institutions comme l'Agefiph". Diagnostic, aide au recrutement et accompagnement post-embauche constituent pour l'heure l'éventail des services de la société de conseil. Un module de formation comportemental, destiné à "appréhender la gestion de la différence", devrait bientôt s'y ajouter. La formule, qui a d'ores et déjà séduit la mutuelle Apicil ou l'ANDCP (association nationale des DRH), a également convaincu le jury régional du prix JPG. TH Conseil a été désigné finaliste du prix de la jeune entreprise, en raison de "la portée économique et sociale du projet". F.D.